

233^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
23 mai 2025 | 8 h 30 – 16 h 30 (HAP) | Réunion hybride
En personne : Sheraton Vancouver Wall Centre, Vancouver (C.-B.)
En mode virtuel : Zoom

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2025-05-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.
3 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2025-05-2D	QUE les points 3.1 à 3.5 de l'ordre du jour de consentement soient approuvés.
4.4 Produits du BCCAG	Adoptée	2025-05-3D	QUE le conseil approuve le Document d'Ingénieurs Canada sur les nouveaux domaines d'exercice du génie, sur recommandation du BCCAG
4.6 Révision de politiques du conseil	Adoptée par la majorité requise des deux tiers	2025-05-4D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance : a) approuve les politiques révisées suivantes : i. 1.4, Plan stratégique ii. 4.3, Code de conduite iii. 6.13, Processus de mise en candidature et d'élection du président élu iv. 7.2, Liens du conseil avec la FCEG v. 7.4, Partenariats avec d'autres organismes
6.1 Élection du président élu ou de la présidente élue	Adoptée	2025-05-5D	QUE le conseil nomme le chef de la direction d'Ingénieurs Canada et l'organisme de réglementation d'accueil, Engineers and Geoscientists BC, comme scrutateurs pour l'élection du président élu de 2025, et que les bulletins de vote soient détruits par les scrutateurs après l'élection.
6.2 Nomination du Comité des ressources humaines 2024-2025	Adoptée	2025-05-6D	QUE le conseil, sur recommandation du Comité RH, nomme les administrateurs suivants au Comité RH 2025-2026 : a) Lisa Doig b) Marlo Rose
8.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel	Adoptée	2025-05-7D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le Conseiller du Groupe des chefs de la direction auprès du conseil, le secrétaire général, la gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil, et le dirigeant principal des finances.

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
8.2 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, et conseiller du GCD	Adoptée	2025-05-8D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le secrétaire général et le conseiller du Groupe des chefs de la direction.
8.3 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2025-05-9D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
8.4 Administrateurs et administratrices seulement	Adoptée	2025-05-10D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.